



Comité des applications cliniques - Termes de référence

Mandat

Ce comité est responsable de l'identification des opportunités de recherche clinique liées à la médecine régénérative actuellement en cours ou en développement à l'Université McGill et dans les hôpitaux affiliés. Il soutiendra les chercheurs dans la structuration de futurs projets de recherche clinique et contribuera à établir la conformité avec les organismes de réglementation. Ce comité est principalement composé de chercheurs cliniques du MRM. Cette filière de recherche clinique favorisera la recherche translationnelle impliquant les cellules souches et/ou la médecine régénérative. Ce comité pourrait également contribuer à la mise en place de séminaires cliniques mensuels et de cliniques.

Domaines de responsabilité spécifiques

- Identifier et suivre la recherche clinique liée à la médecine régénérative en cours à McGill.
- Soutenir et conseiller les chercheurs du MRM désireux de faire évoluer leurs recherches vers des applications cliniques.

Composition

Le Comité des applications cliniques est composé de membres du corps professoral, de chercheurs cliniques travaillant dans les hôpitaux affiliés à McGill, issus de l'adhésion au Réseau MRM. Chaque membre est nommé pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

Fréquence des rencontres

Le Comité des applications cliniques ne tient pas de rencontres régulières, mais peut être convoqué pour se réunir en cas de besoin.

